LEX persona

Des capacités fonctionnelles et techniques élevées :

Nombre d'utilisateurs illimité
Taille des documents illimitée
Nombre de documents illimité
Nombre de signataires illimité
Nombre de parapheurs illimité

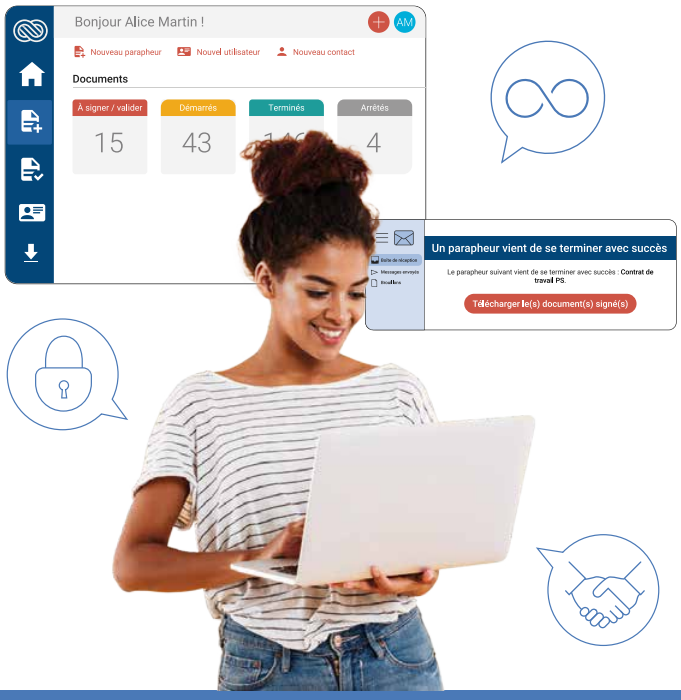

TECHNOLOGIE FRANÇAISE · ISO 27001 · RÉFÉRENCE UGAP RÉFÉRENCÉ · ACTIVATEUR [N] FRANCE NUM · VISA DE SÉCURITÉ ANSSI · Hébergeur de Données de Santé · eIDAS · RGPD

Ils nous font confiance

mipih · les Crous · Ministère de la Culture (Liberté Égalité Fraternité) · AMF (Autorité des Marchés Financiers) · pôle emploi · Bouygues Immobilier · cnrs · PayFit · ENGIE · SNCF · ansm (Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé) · Carrefour

À propos de Lex Persona

Lex Persona est un éditeur français de logiciels de signature électronique et prestataire de services de confiance qualifié eIDAS. Depuis 2005, il développe des solutions permettant de signer, faire signer et cacheter tout type de document électronique en parfaite conformité avec la règlementation.

Patrick Dufour : l'ADN synthétique pour stocker les données

p. 08

Marie Laperdrix : plaidoyer pour les archives économiques

p. 43

Frédéric d'Oria-Nicolas : le pianiste qui exhume des trésors inédits

p. 44

mensuel & professionnel

archimag.com

[STRATÉGIES & RESSOURCES DE LA MÉMOIRE & DU SAVOIR]

n° 364

20 euros - mai 2023

une publication du groupe serda

[dossier]

business intelligence : comment se lancer ?

sage décision

Nous passons nos journées à prendre de petites et de grandes décisions, et ce malgré les incertitudes ou les risques de nos choix, et tout en ignorant la probabilité de leurs résultats : dois-je prendre la file de gauche ou de droite ? Si je travaille trois fois plus pour un examen, vais-je augmenter d'autant mes chances de réussite ? Et si je me couche une heure plus tôt, vais-je réellement dormir une heure de plus ? Pour réduire notre marge d'erreur, nous nous livrons sans cesse à de petits calculs de probabilité en tentant de trouver la meilleure combinaison possible entre les conséquences de nos choix et les bénéfices de ces conséquences. Mais nous le savons bien : soumis à de multiples biais (confirmation, préjugés, confiance en soi, etc.), nos jugements sont source de nombreuses erreurs. Nous captons, conservons et restituons les informations que nous percevons via un processus en trois étapes : encodage, stockage et récupération. Et malgré toute la rationalité que nous y mettons, celle-ci a ses limites : nous sommes incapables de traiter les millions d'octets de nouvelles informations qui proviennent chaque seconde de notre environnement. Les chercheurs estiment en effet que notre perception ne serait pas en mesure d'en traiter plus de 125 par seconde.

Clémence Jost
DR

2,5 quintillions d'octets de données chaque jour

Si, à notre petit niveau, notre représentation du monde est partielle, elle l'est de moins en moins pour les organisations, qui disposent de leur côté d'outils de plus en plus complets pour leur offrir une vision tous azimuts de leur environnement. Il est loin, le temps de l'intuition ou de l'aversion pour la perte… Ce sont des métriques et des données qui guident les prises de décision stratégique des métiers, en phase avec leurs objectifs. Rappelez-vous de l'impressionnante *« remontada »* de l'entreprise américaine Starbucks : alors qu'en plein passage à vide elle fermait une centaine de points de vente en 2008, elle a finalement fait appel à l'analyse de données pour guider son processus de localisation. Son outil d'analytique Atlas lui permet désormais de digérer des millions de data (proximité d'aires commerciales, démographie, volume de trafic quotidien, transports publics, etc.) pour implanter ses boutiques et même pour lancer de nouveaux produits dans certains de ses cafés en y faisant mijoter les habitudes d'achat du quartier. Résultat : son chiffre d'affaires mondial a plus que triplé entre 2008 et 2022, passant de 10,4 à 32,25 milliards de dollars.

« L'humanité génère plus de 2,5 quintillions d'octets de données chaque jour », rappelait la Harvard Business School (1), précisant qu'il n'a ainsi jamais été aussi facile pour les entreprises de toutes tailles de collecter, d'analyser et d'interpréter les données pour en tirer des informations concrètes et exploitables. Mais alors, qu'attendez-vous pour vous lancer ? ■

Clémence Jost
[Rédactrice en chef]

(1) *« The advantages of data-driven decision-making »*, août 2019.

nous faisons Archimag

Serda édition-IDP
24, rue de Milan, F-75009 Paris
Tél. : +33 (0)1 55 31 92 30
Fax : +33 (0)1 44 53 45 01
infos@archimag.com
www.archimag.com
contacts e-mail
prenom.nom@archimag.com
rédaction
directeur de la publication
Pierre Fuzeau
directrice de la rédaction
Louise Guerre
rédactrice en chef
Clémence Jost
l'équipe de rédacteurs
Fabien Carré-Marillonnet, Sivagami Casimir, Elisabeth Hutin-Baillot, Édouard Lesca, Éric Le Ven, Claire Martinez, Bruno Texier
nos correspondants
Arbido (Genève), Ikram Bouzikar (Tanger), Philippe Laurent (Bruxelles), Élisabeth Lavigueur (Montréal)
ont collaboré à ce numéro
Didier Frochot, Jean Gauthier, Agnès Magron, Sébastien Mazzarese
site web, newsletter
Sivagami Casimir
conception graphique
Julio Arias-Arranz, Arncoat
maquette
Artistyck (Aline Paumard)
dessinateur
Vince (vince-cartoon.be)
publicité
directrice de la publicité
Cathy Potel
01 44 53 45 14

chef de publicité
Imane Erraoui
01 44 53 45 06
responsable marketing
Albane Perrichon
vente au numéro
service abonnement
Zamila Nguyen
zamila.nguyen@archimag.com
réclamations infos
commandes@archimag.com
24 rue de Milan - 75 009 Paris
tarifs et conditions d'abonnement
valables jusqu'au 31/12/2023
France : 1 an, 149 euros
France : 2 ans, 256 euros
tarif étudiant : 1 an, 32 euros
tarif demandeur d'emploi : 1 an, 70 euros
vente au numéro : 20 euros
France : 1 an,
Pack abo : 375 euros

imprimeur
Inore Groupe Impression
4, rue Thomas Edison
58640 Varennes Vauzelles
éditeur
IDP Sarl, au capital de 40 000 euros
Information, documentation, presse
Numéro de commission paritaire : 0127 T 85484
ISSN : 2260-166X
Dépôt légal à parution du numéro
crédits photos
1ère de couverture : Freepik
P. 46 haut : Christopher Burns/Unsplash
Intérieures : droits réservés, sauf mentions différentes

annonceurs
Big Data & AI Paris : 2e de couverture
CoTer numérique : 4e de couverture
EnerJ : 11
Jalios : 12 et 13
IDP : encart, 2, 7, 23, 50 et 3e de couverture
Lex Persona : excart
Serda : encart et 49

Les marques citées dans le présent numéro sont des marques déposées.

Accédez à nos réseaux sociaux via ce QR code

Archimag est une publication du groupe Serda.
Toute adaptation ou reproduction même partielle des informations parues dans *Archimag* est formellement interdite sauf accord écrit d'IDP SARL.

Ce document est imprimé sur papier certifié PEFC (respect des fonctions environnementales, économiques et sociales des forêts)

Pour vous abonner voir page 47 ou sur www.archimag.com/boutique

Annoncez-vous sur Archimag et Archimag.com
Contactez Cathy Potel : 01 44 53 45 14, cathy.potel@archimag.com
et Imane Erraoui : 01 44 53 45 06, imane.erraoui@archimag.com

GUIDE PRATIQUE N°71
BIBLIOTHÈQUES EN MUTATION

100 PAGES

Lecture, culture, information... Animation, médiation, aide... Sur site ou virtuelle... Les missions des bibliothèques, en ville comme à l'université, sont particulièrement denses. Il s'agit de s'adapter en permanence à une demande qui évolue sans cesse et qui a montré sa vigueur en période de pandémie et de confinement. Aux bibliothécaires de suivre le rythme, au management d'orchestrer ! Nouvelles expériences, mutualisation, évolution des compétences, démarche de développement durable donnent la marche à suivre. Un guide qui présente des tendances, des témoignages, des avis d'experts, des conseils et des méthodes. Avec un panorama complet des équipements pour bibliothèques : logiciels, matériels et mobiliers.

Un guide avec des méthodes, des avis d'experts et des témoignages sur des expériences innovantes.

Partie 1 - Mutations

- Les bibliothèques désormais gravées dans le marbre de la loi
- La transformation des bibliothèques publiques à l'œuvre
- Enquête : comment vous voyez votre bibliothèque
- Malaise chez les bibliothécaires
- Bibliothèques territoriales : un rôle réaffirmé, des missions élargies
- Les bibliothèques face au monde des données
- Paris 8, la recherche consolide le cycle de vie de ses données
- 3 axes pour transformer et améliorer les bibliothèques
- Une médiathèque sertie dans un écrin de verdure

Partie 2 - Actions

- Développement durable en bibliothèque
- Quand les bibliothèques passent au vert
- Les enjeux d'une politique d'acquisition
- Quand les bibliothèques s'adressent aux « publics empêchés »
- Jean-Yves de Lépinay : « à ce jour, la VOD reste souvent dispendieuse et problématique »
- L'offre VOD en bibliothèque 3
- « l'autorité et la crédibilité de l'information ne sont pas prédéterminées, mais doivent être construites »
- Lyon : donner les réflexes anti-fake news
- Comment évaluer un média ?
- Médiateur numérique, un métier en constante évolution
- Le design thinking : vers une coproduction entre les bibliothèques et les usagers
- « la filière bibliothèque regroupe une large diversité de métiers »

Partie 3 - Focus BU

- Des services en ligne toujours plus nombreux et diversifiés
- Enjeux et principes de la science ouverte
- Des BU impliquées dans la science ouverte
- Les nouveaux horizons de la bibliométrie
- Data librarians et services à la recherche en BU 6
- « Les data librarians apportent une vraie plus-value au travail des chercheurs »
- Pau : ludification et apprentissage au - SCUIO-IP
- La bibliothèque en mode escape game
- Le télétravail en BU : bilan post-covid et perspectives
- Le GED du Campus Condorcet : la documentation SHS en mode XXL

Partie 3 - Equipements

- Marché des SIGB : vers un grand chamboulement ?
- Progression du SGBM
- Changer de SIGB : un choix qui engage
- Epinay-sur-Orge : SIGB renouvelé pour la médiathèque
- Les bibliothèques et les applications, un rendez-vous manqué
- Quand les automates et les robots débarquent en bibliothèque
- Mobilier pour bibliothèques : utilité, confort et design : quel mobilier pour les bibliothèques ?

Présentation non contractuelle. Archimag et ses guides pratiques sont des publications du groupe SERDA

GUIDE PRATIQUE N°71
Bibliothèques en mutation

À renvoyer accompagné du règlement à Archimag 24, rue de Milan F-75009 Paris
Tél : +33 1 55 31 92 30 - Fax : +33 1 44 53 45 01 - Courriel : infos@archimag.com - Site : www.archimag.com

☐ **OUI**, je commande ..... exemplaire(s) PAPIER au prix unitaire de 99 euros TTC, soit .....euros TTC
(TVA 2,10% + 4,50 euros de frais de port)

☐ **OUI**, je commande ..... exemplaire(s) PAPIER au prix unitaire de 89,10 euros TTC, soit .....euros TTC
(Tarif abonné, 10% de remise incluse)
(TVA 2,10% + 4,50 euros de frais de port)

☐ **OUI**, je commande ..... exemplaire(s) PDF au prix unitaire de 89 euros TTC, soit .....euros TTC
(TVA 2,10% incluse)

☐ **OUI**, je commande ..... exemplaire(s) PAPIER + PDF au prix unitaire de 149 euros TTC, soit .....euros TTC
(TVA 2,10% + 4,50 euros de frais de port)

..... Soit un total de ..... euros TTC

NOM : .....
PRÉNOM : .....
FONCTION : .....
RAISON SOCIALE : .....
SECTEUR D'ACTIVITÉ : .....
ADRESSE : .....
.....
CODE POSTAL / VILLE : .....
PAYS : .....
TÉL : .....
COURRIEL : .....

Signature ou cachet :

sommaire

[actualités]

04 stratégie numérique de l'État : la Dinum publie sa feuille de route
05 l'IA générative pour la recherche d'informations juridiques
06 les archives de Barbara rejoignent la BnF
07 la Haute-Garonne restructure ses archives
08 3 questions à Patrick Dufour
09 l'Europe se coordonne face à ChatGPT
10 la success-story du mois : Kentika
11 un Cyber Solidarity Act pour l'Europe

06 Vince

[dossier]

14 business intelligence : comment se lancer ?

Dans un monde où l'information est devenue la clé de la réussite, la business intelligence (BI) est un marqueur de différenciation pour les organisations : son vaste éventail d'outils et de technologies qui aident les organisations à prendre des décisions éclairées en se basant sur des données précises constitue un marché en plein essor.

Sommaire p.15

[outils]

24 Documation et i-expo 2023 : les temps forts
26 quelles ressources en ligne pour les médiathèques ?
28 les promesses de la reconnaissance d'écriture manuscrite
30 formation et compétences : la grande enquête annuelle
33 dézinguer les fake news grâce au fact-checking
34 fraude documentaire : l'IA et la blockchain au service des solutions
38 animer un portail HAL : une offre de services pour les acteurs de la recherche
40 réaliser ses missions de veille dans le respect du RGPD
42 favoris : adoptez le mail jetable
43 Marie Laperdrix, plaidoyer pour les archives économiques

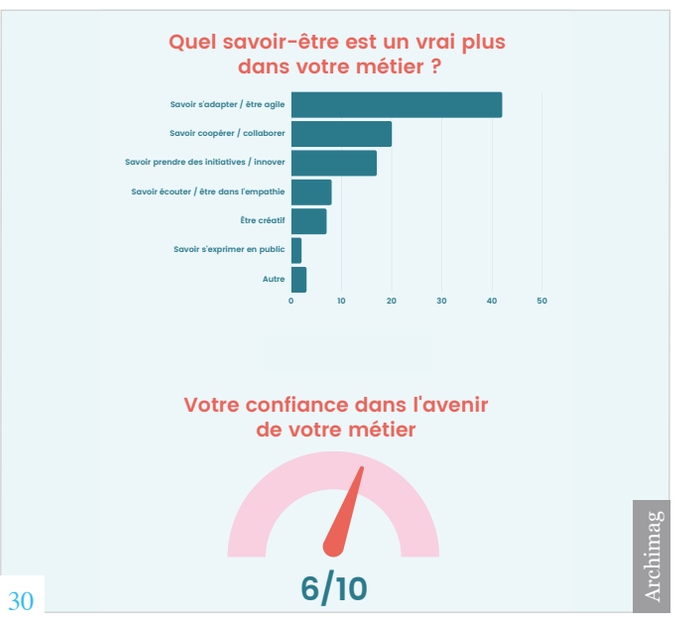

30 Archimag

[perspectives]

44 Frédéric d'Oria-Nicolas : « les bandes originales sont comme des toiles de maître que personne n'a jamais regardées »
46 archimag store : applis, cadeaux, beaux livres…
48 dans les archives d'Archimag, mai 2003

46 DR

stratégie numérique de l'État : la Dinum publie sa feuille de route

La Direction interministérielle du numérique (Dinum) a défini quatre priorités afin de consolider les outils numériques utilisés par les agents publics. Elle plaide aussi pour un effort en direction des *« talents du numérique »* afin de les attirer et les fidéliser au sein de l'État.

L'État avait-il besoin d'un nouveau cap pour sa stratégie numérique ? Il faut le croire, à la lecture de la feuille de route élaborée par la Dinum pour les prochaines années. La Direction interministérielle du numérique a défini quatre priorités pour faire du numérique *« un levier puissant pour rendre l'État plus efficace, plus simple et plus souverain. »*

La première d'entre elles vise à conduire dans la durée les projets numériques de l'État. *« Cela impliquera de mettre en place progressivement des équipes pluridisciplinaires intégrées plutôt que des équipes en silos »* et *« il conviendra de s'inspirer de l'approche des "start-up d'État" de beta.gouv en privilégiant les expérimentations, les itérations, puis le passage à l'échelle. »* La Dinum tire ainsi les leçons d'une démarche qui a montré son efficacité dans la création de nouveaux services numériques apparus ces dernières années. Elle entend désormais passer à l'échelle pour la mettre en œuvre dans toutes les administrations.

L'exploitation des données figure parmi les chantiers prioritaires de l'État. Dinum

La deuxième priorité de l'État ressemble à s'y méprendre aux problèmes rencontrés par de nombreuses entreprises privées : *« attirer, recruter et fidéliser des talents du numérique est un défi qui doit être une priorité pour les années à venir. »* Consciente de la lourdeur des procédures de recrutement au sein du service public, la Dinum lancera une expérimentation de simplification des processus en vue de procéder à des recrutements rapides (de plusieurs jours plutôt qu'en plusieurs mois). Il faudra à l'État bien du courage, et surtout des rémunérations attractives, pour convaincre les profils les plus prometteurs alors que ceux-ci s'arrachent parfois à prix d'or sur le marché privé des spécialistes de la donnée, par exemple.

exploiter les données, oui, mais…

Comme on pouvait s'y attendre, l'exploitation des données figure également au rang de chantier prioritaire. *« Cette exploitation qui a transformé de nombreux secteurs d'activité privés, des transports à la finance en passant par la grande distribution, n'est pas suffisamment déployée au sein de l'État en dépit des bénéfices certains qu'elle pourrait apporter »*, constate la Dinum.

Mais pour que cette recommandation ne reste pas lettre morte, l'État devra déjouer plusieurs obstacles, à commencer par la vétusté des systèmes d'information des administrations et des dysfonctionnements de standardisation : *« malgré la récente publication d'une doctrine technique en matière d'échange de données par API, les producteurs de données appliquent encore différentes modalités d'échanges de données complexifiant leur exploitation. »*

le prisme de la souveraineté numérique

Enfin, le développement d'outils numériques mutualisés est abordé à travers le prisme de la souveraineté numérique. Objectif : *« assurer la maîtrise, la pérennité et l'indépendance du système d'information de l'État. »* À l'heure où le thème de la cybersécurité est devenu une préoccupation de tous les instants, ces outils seront développés en collaboration étroite avec l'Anssi (Agence nationale de la sécurité des systèmes d'information).

À la manœuvre dans le développement d'outils numériques dédiés à l'administration, la Dinum a déjà développé de nombreuses solutions en direction des agents, mais aussi des administrés : le réseau interministériel de l'État (RIE) qui compte un million d'agents utilisateurs, le service FranceConnect, utilisé par 40 millions de Français usagers avec 300 millions de connexions par an, le site Démarches Simplifiées, qui permet de gérer 2,5 millions de requêtes administratives par an… Mais là aussi, la Dinum constate des points de friction qui doivent être corrigés pour parvenir à un haut niveau d'administration numérique. ■

Bruno Texier

data Mining
visualisation
Analyse
Reporting
B.I
CARTOONBASE

sommaire

17 infographie — BI et exploitation des données : pourquoi se lancer ?
19 se former à la BI — Qui peut s'en emparer et comment acquérir les compétences techniques et analytiques ?
20 outils de la BI : en route vers le self-service — Le paysage des solutions spécifiques ou multifonctions dédiées
22 Loison : une donnée accessible et utilisable par tous — Comment une entreprise de BTP a intégré et utilise un outil de BI

business intelligence : comment se lancer ?

Dans un monde où l'information est devenue la clé de la réussite, la business intelligence (BI) est un marqueur de différenciation pour les organisations : son vaste éventail d'outils et de technologies qui aident les organisations à prendre des décisions éclairées en se basant sur des données précises constitue un marché en plein essor. Quels sont les impacts et les avantages concrets de la BI et comment se former pour se lancer ? Depuis la collecte de données jusqu'à la prévision, en passant par le reporting, l'analyse, la visualisation et le data mining, quels sont les instruments pour composer sa partition ? Une entreprise ayant saisi l'opportunité de placer ses données au cœur de sa prise de décision témoigne.

C'est une tendance apparue il y a plusieurs années déjà et qui ne cesse de s'affirmer. La donnée s'impose comme un actif immatériel crucial pour la bonne marche des entreprises. Et dans son sillage, on voit poindre la business intelligence (BI), grande consommatrice de data à usage décisionnel. Selon l'édition 2023 du Rapport de la gouvernance de l'information numérique réalisé par Serda-Archimag (1), 76 % des organisations interrogées déclarent que la gestion des données est désormais entrée dans le champ de la gouvernance de l'information. 40 % d'entre elles l'incluent même systématiquement dans leur stratégie informationnelle. Un chiffre en hausse continue depuis cinq ans.

« Qu'elles soient techniques, personnelles, liées à une ou plusieurs activités, la préoccupation des data devient stratégique ; certains parlent même de "gouvernance des data", *comme pour*

Documation et i-expo 2023 : les temps forts

Les grèves n'auront pas eu raison de Documation et d'i-expo 2023 ! Dans les conférences comme sur les stands, les deux salons ont rassemblé de nombreux visiteurs les 21, 22 et 23 mars derniers. Voici quelques temps forts qu'il ne fallait pas manquer.

1. du côté des conférences

■ digitalisation et automatisation des processus, au-delà des workflows

« *29 % des entreprises n'ont toujours pas entamé de démarche en vue de satisfaire à la dématérialisation des factures prévue pour le 1er juillet 2024* », rappelle Clémence Jost, rédactrice en chef d'*Archimag*, lors d'une conférence plénière de Documation 2023. Un chiffre préoccupant qui souligne les difficultés des organisations à passer le cap de la digitalisation. Et un constat que dresse également Caroline Buscal, directrice de Serda Conseil : *« les organisations souhaitent de la simplification, mais les outils provoquent parfois des crises de nerfs. Les pilotages de projets de digitalisation doivent être représentatifs des différents métiers : marketing, informatique, juridique, traitement des données, fonctions support… Constituer un groupe pluridisciplinaire est essentiel. »*

Pour Armand Angeli, vice-président de la DFCG et expert en transformation digitale — RPA/IA/CSP, *« la technologie RPA et l'intelligence artificielle permettent de gagner en efficacité, mais attention : il ne faut pas aller trop vite si l'on ne veut pas faire échouer un projet. Il est primordial de bien réfléchir à la stratégie de l'organisation et à l'accompagnement des collaborateurs. »*
Même son de cloche pour Adrian Ciocan, responsable Ged et archivage électronique au sein de la Maif, qui estime que le plus difficile est le passage à l'acte : *« l'organisation doit avoir une vision claire de sa stratégie de digitalisation et être attentive aux millefeuilles informatiques : inutile de se jeter sur les dernières solutions à la mode ! Il faut prendre de la hauteur. »*

■ ChatGPT : tsunami informationnel ou bien outil politiquement correct ?

Impossible pour le salon i-expo 2023 d'aborder le domaine de la veille sans parler de ChatGPT. Depuis plusieurs mois déjà, les veilleurs testent cet agent conversationnel ; notamment Christophe Deschamps, consultant et formateur en intelligence économique et en veille stratégique : *« ChatGPT s'avère utile à chaque étape du processus de veille. Il est particulièrement performant pour construire un champ lexical à partir d'un thème donné et peut même livrer un premier niveau d'analyse, même s'il ne faut pas s'en contenter. Les veilleurs ont tout intérêt à le tester, car il va impacter leur métier à tous les niveaux. »*
Même enthousiasme pour Guillaume Sylvestre, directeur de l'innovation numérique au sein de l'Agence pour la diffusion de l'information technologique (Adit) : *« il faut considérer ChatGPT comme un démonstrateur qui donne déjà un premier aperçu de son potentiel. Lorsqu'il sera connecté à des bases de données qualifiées, il sera d'une puissance très intéressante pour les veilleurs. Mais attention ! Il arrive que ChatGPT invente des sources et il le reconnaît quand on lui pose la question ! »*

ne pas livrer d'informations confidentielles

Les limites de ChatGPT ont également été pointées par David Fayon, responsable de l'écosystème Innovation au sein de La Poste : *« toute personne qui s'y connecte contribue à l'entraîner, il convient donc de ne pas lui livrer d'informations confidentielles qui pourraient servir à d'autres utilisateurs. »*

■ IA et science ouverte : défis et opportunités

Comment l'intelligence artificielle (IA) peut-elle soutenir le travail des acteurs du monde de la recherche et de l'édition scientifique ? *« C'est un dossier chaud, car il y a pas mal d'argent derrière »*, affirme sans détour Denis Berthault, le président du GF2i, qui dispose d'un atelier dédié à la science ouverte, coanimé par Thomas Parisot, directeur général adjoint de Cairn Info et Yann Mahé, directeur général de MyScienceWork. En effet, l'IA bouscule le monde de la recherche et les acteurs qui travaillent avec les chercheurs.
« L'IA et la publication scientifique font bon ménage », confirme Thomas Parisot. En raison tout d'abord de la massification et de la structuration des données, ensuite à cause de la concentration de ce secteur mondialisé qui dispose de fortes capacités d'investissement : *« les acteurs qui le composent sont challengés par ces technologies et peuvent y investir assez facilement »*, explique-t-il.

Frédéric d'Oria-Nicolas : « les bandes originales sont comme des toiles de maître que personne n'a jamais regardées »

Fondateur du label The Lost Recordings, Frédéric d'Oria-Nicolas parcourt le monde à la recherche d'enregistrements d'artistes de légende. En créant son propre système de restauration, le pianiste exhume des trésors inédits.

Comment est né The Lost Recordings ?

Cette aventure a débuté comme toutes les plus belles aventures : par des rencontres et des hasards ! J'ai eu la chance d'écouter des pressages originaux mythiques de Wilhelm Furtwängler ou encore de Sergueï Rachmaninov en 78 tours et je pensais que la qualité d'enregistrement et de restitution était une fatalité. Jusqu'au moment où j'ai entendu un disque d'époque sur un système très haut de gamme. Je voulais comprendre pourquoi les sons digitaux étaient d'aussi mauvaise qualité par rapport à ce que j'entendais. À l'époque, je travaillais avec l'entreprise Devialet (1), qui disposait à ce moment-là du plus gros département de R&D du monde. C'était incroyable : j'ai pu poser toutes mes questions à ses ingénieurs et Quentin Sannié, le fondateur et directeur de l'entreprise, m'a soutenu et aidé dans mes recherches. L'idée de départ était de restaurer des enregistrements mythiques, mais il fallait pour cela que j'accède à la source originale. C'est ainsi que nous avons mis au point le procédé baptisé Phoenix Mastering.

« l'idée de départ était de restaurer des enregistrements mythiques, mais il fallait pour cela que j'accède à la source originale »

Durant mes recherches, j'ai également rencontré Michel Navarra, ex-partner de KPMG en France et fils du grand violoncelliste André Navarra. J'avais très envie de travailler sur les enregistrements avec orchestre de son père. Nous avons fait le tour de toutes les archives européennes et nous avons fini par atterrir à Hilversum, aux Pays-Bas. Dans les archives néerlandaises, nous avons fait la connaissance d'un archiviste, Piet Tullenaar, qui s'est montré intéressé par notre procédé. Il nous a présenté une dizaine de bandes d'Ella Fitzgerald, de Bill Evans ou encore d'Oscar Peterson et un Sarah Vaughan de 1975. Nous nous sommes rendu compte qu'aucun de ces enregistrements n'avait encore été publié et c'est comme ça que l'aventure a débuté.

Comment avez-vous organisé vos recherches ?

C'était très compliqué ! Nous n'avions pas accès aux bases de données et procédions de multiples manières. Nous imaginions par exemple que tel ou tel artiste avait pu

Piet Tullenaar et Frédéric d'Oria-Nicolas aux Archives nationales d'Amsterdam.

The Lost Recordings

se produire à un endroit pendant une période donnée et nous dressions des listes. Nous avons également profité du bouche-à-oreille, avancé au petit bonheur la chance, ou en nous basant sur les affiches de salles de concert ou de festivals. Nous réalisions de nombreuses recherches sur internet en amont et il nous arrivait parfois de tomber juste !

Nous nous adressions ensuite à la BBC ou à Hilversum pour leur demander s'il y avait une trace de quelque chose. La plupart du temps, les archives proviennent des radios qui ont capté des concerts live ou des séances de studio, mais chaque pays a son organisation. Il est d'ailleurs assez incroyable qu'il n'existe aujourd'hui pas de programme européen pour mettre en commun toutes ces données. Les structures, les gouvernements, les ministères, n'ont pas vraiment conscience que c'est